



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité Justice

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
**Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics**

نواكشوط في: _____

الرقم: _____

**PROCES VERBAL
N° 85/CNCMP/2023
DU 05/10/2023**

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le à min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY .

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Etaient absents:

- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)

1°/- **Examen** du projet d'avenant au contrat de travaux n°0900/T/019/CPMP-ANESP/2023, relatif aux travaux de construction d'une école de 04 SDC à une école de 04 SDC à Omoul Ghoura/Ouad Naga/Trarza, portant sur changement de la domiciliation bancaire du titulaire du contrat, **Réf : lettre n°78/CPMP/MHUAT reçue le 02/10/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit avenant.

P

J

7

SB

2°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au contrat n°0230/T/007/CPMP-ANESP/2023, relatif aux travaux de construction du collège 04 SDC à Maaden/Aoujeft/Adrar, Portant changement de la domiciliation bancaire, **Réf : lettre n°78/CPMP/MHUAT reçue le 02/10/2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de :

- *Fournir une attestation de non engagement de la banque IBM.*
- *Faire référence dans le corps de l'avenant qu'il porte sur la modification de l'article 3-8 du marché de base relatif à la domiciliation de paiement.*

3°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°069/CIAIS/T/2022 pour la construction d'une école de 6 SDC à Tineri 2-Atar (lot n°07-1), **Réf : lettre n°285/CPMP/MHUAT reçue le 02/10/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit avenant.

4°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°0977/126/CPMP/MHUATDBEP/2023 Pour la construction de deux postes de santé type A à Aghor-El Megve-bassiknou et Bouleklal- GlighEhil-Djigeunni (lot01), **Réf: lettre n°284/CPMP/MHUAT reçue le 02/10/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit avenant.

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPMP/MEFP)

1°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°0655/F/012/CPMP/MEFP/PEJ/2023, pour l'acquisition de pelles hydraulique, de tractopelles et de chargeurs, **Réf : lettre n°91/CPMP/MFPT reçue le 02/10/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MFPT approuvant ledit avenant.

2°/- **Examen** du projet d'avenant au marché n°0654/F/011/CPMP/MEFP/PEJ/2023, relatif à l'acquisition de deux Camions-Grues-Bennes et deux porte char convoi (tracteur+remorque) , **Réf : lettre n°91/CPMP/MFPT reçue le 02/10/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MFPT approuvant ledit avenant.



3°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°0657/F/014/CPMP/MEFP/PEJ/2023, relatif à l'acquisition de 74 groupes motopompes tractables et 05 groupes électrogènes diesel tractable, **Réf : lettre n°91/CPMP/MFPT reçue le 02/10/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MFPT approuvant ledit avenant.

4°/- **Examen** d'un projet d'avenant n°01 au marché n°0652/F/009/CPMP/MEFP/PEJ/2023, relatif à l'acquisition de tuyaux machines pour soudure et tampons, **Réf : lettre n°91/CPMP/MFPT reçue le 02/10/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MFPT approuvant ledit avenant.

5°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n° 0658/F/015/CPMP/MEFP/PEJ/2023, relatif à l'acquisition d'un GPS différentiel avec une formation, **Réf : lettre n°91/CPMP/MFPT reçue le 02/10/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MFPT approuvant ledit avenant.

6°/- **Examen** du projet d'avenant au marché n°0653/F/010/CPMP/MEFP/PEJ/2023, relatif à l'acquisition des camions hydrocureurs et de camions vidangeurs, **Réf : lettre n°91/CPMP/MFPT reçue le 02/10/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MFPT approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie (CPMP/MPME)

1°/- **Examen** d'un projet de marché passé par entente directe relatif au recrutement d'un consultant chargé du suivi et du contrôle technique des travaux du projet d'électrification de 25 localités rurales dans le Hodh El Gharbi; **Réf: Lettre N°081 CPMP/MPME reçue le 03 octobre 2023**

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ce dossier car les éléments fournis ne justifient pas le recours à ce mode dérogatoire.

2°/- **Examen** du Projet d'avenant au marché n°0446/PI/013/PADG/2019 relatif à la mission de consultant portant sur l'assistance au Ministère dans le domaine de l'Économie et de la fiscalité du gaz et du pétrole, portant sur la prolongation du délai, Réf : lettre n°82/CPMP/MPME reçue le 03/10/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPME approuvant ledit avenant.

3°/- **Examen** du projet d'avenant n°02 au marché n°0454/PI/014/PADG/2019 relatif à la mission de consultant portant sur l'assistance au Ministère dans le domaine de développement des projets d'hydrocarbure (gaz et pétrole), Réf : lettre n°83/CPMP/MPME reçue le 03/10/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPME approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime (CPMP/MPEM)

1°/- **Examen** du PPM actualisé du MPEM au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 0000221 du 02/10/2023 CPMP/MPEM reçue le 04/10/2023 .

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPEM approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics de l'ANRPTS (CPMP/ANRPTS)

1°/- **Examen** du PPM de l'ANRPTS au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 000052 du 03/10/2023 CPMP/ANRPTS reçue le 05/10/2023 .

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ANRPTS approuvant ledit PPM pour l'année 2023.

2°/- **Examen** de la décision rendant infructueux le Lot1 (Un véhicule Berline et un véhicule Léger) du marché d'acquisition des véhicules pour la direction générale Réf.: lettre n° 0050/CPMP/ANRPTS, reçue le 05/10/2023

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ANRPTS rendant infructueux ladite procédure d'appel d'offres.

[Handwritten signatures and initials in blue ink]

3°/- **Examen** d'un marché d'entant directe relatif à la fourniture des Passeports **Réf.:** lettre n° 0055/CPMP/ANRPTS, reçue le 05/10/2023

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ANRPTS approuvant ce dossier.

Commission de Passation des Marchés Publics de MAADEN (CPMP/MAADEN)

1°/- **Examen** du PPM actualisé de MAADEN au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 000017 du 03/10/2023 CPMP/MAADEN reçue le 04/10/2023 .

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MAADEN approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Fonction Publique et du Travail (CPMP/MEFT)

1°/- **Examen** d'une décision déclarant infructueux le DAO relatif à l'acquisition d'un matériel informatique et des licences y afférente; **Réf: Lettre N° 86/CPMP/MEFP/** reçue le 25 Septembre 2023

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MFPT-MEFP rendant infructueux ladite procédure d'appel d'offres.

Commission de Passation des Marchés Publics de Port de Tanit (CPMP/Port de Tanit)

1°/- **Examen** du PPM actualisé du Port de Tanit au titre de l'année 2023, Réf : lettre sans numéro du 05/10/2023 CPMP/Port de Tanit reçue le 05/10/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/Port de Tanit approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

centre National de cardiologie (CPMP/CNC)

1°/-

Examen d'un projet de marché passé par entente directe relatif à la fourniture des viandes rouges fraîches destinées à l'alimentation des malades et du personnel de garde du CNC; **Réf : lettre N° /CPMP/CNC, reçue le 26 Septembre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CNC approuvant ledit projet de marché conclu par entente directe avec Ets Confiance pour un montant de 1.958.710 MRU TTC pour une durée de 12 mois.

Commission de Passation des Marchés Publics du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CPMP/CSA)

1°/- **Examen** du projet d'avenant au marché n°0085/T/007/CPMP/CSA/2023 pour La Construction d'un HANGAR de 10.000 Tonnes à Kiffa et d'un HANGAR de 500 Tonnes à Kankossa ,portant sur des travaux supplémentaire, Réf :lettre n°108/CPMP/CSA reçue le 03/10/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Élevage (CPMP/ME)

1°/- **Examen** du rapport d'évaluation révisé des offres relatives au dossier de consultation simplifiée portant sur la sélection d'un opérateur chargé de l'acheminement des prélèvements vers les laboratoires de Nouakchott; **Réf: Lettre N° 119 CPMP/ME reçue le 04 octobre 2023**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ME approuvant ledit rapport d'évaluation.

LE PRESIDENT

Mohamed Abba EL JEILANY



Les signataires:

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances